

COMMUNE DE DE RIXENSART

AVIS ENVIRONNEMENT

ENQUETE PUBLIQUE

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne : Demande de permis d'environnement de classe 2 de la sa Finances et Industries rue de Tombeek 5 à 1331 Rixensart en vue autorisation d'exploitation d'une nouvelle prise d'eau par puits

Le terrain est situé chemin de la Carrière 5 à 1331 Rixensart, paraissant cadastré 3e division section B parcelle 39C.

Le projet n'est pas soumis à évaluation complète des incidences et une étude d'incidences sur l'environnement n'est pas requise.

La Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

date d'affichage de la demande : 13 mars 2024
date d'ouverture d'enquête : 18 mars 2024
date de clôture d'enquête : 3 avril 2024

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'adresse suivante :

au service environnement, Colline du Glain 33 à 1330 Rixensart

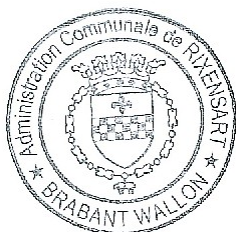
- les jours ouvrables soit du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00 ;
- les mardis 18 mars 2024, 26 mars 2024 et le 2 avril 2024 jusqu'à 20 heures.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service Urbanisme - téléphone : 02/654.16.50 - mail : environnement@rixensart.be

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès du Fonctionnaire technique compétent : Service Public de Wallonie/DPA – rue de l'Ecluse 22 à 6000 Charleroi – (☎ 071/654.785)

Rixensart, le 11 mars 2024.

Le Directeur général,
Pierre VENDY.



La Bourgmestre,
Patricia LEBON.

COMMUNE DE
RIXENSART

